

**Université**

**de Strasbourg**

## **DÉLIBÉRATION**

### **Conseil d'administration**

**Séance du 9 juillet 2024**

Délibération  
n°140-2024  
Point 4.18.6

#### **Point 4.18.6 de l'ordre du jour**

#### **Tarifs des prestations facultatives proposées par l'EOST**

##### **EXPOSE DES MOTIFS :**

L'EOST soumet à l'adoption du CA les tarifs proposés aux étudiants en contrepartie de prestations qui leur sont proposées et facultatives.

En ce qui concerne les stages de terrain, il s'agit de stages de terrain facultatifs et non obligatoires. Le montant est forfaitaire (hébergement et déplacement).

Concernant les frais d'adhésion aux banques d'épreuves, ce sont les frais de dossiers relatifs aux concours de recrutement ouverts aux élèves des classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques qu'on appelle encore concours en banque d'épreuves des concours communs polytechniques. Les frais d'adhésion varient en fonction du statut de l'étudiant: boursier ou non.

La formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) est facultative mais proposée aux étudiants qui souhaitent se former aux gestes de premier secours.

Ces tarifs sont valables du 1er septembre 2023 au 31 décembre 2024.

Ils ont été approuvés par le conseil de l'EOST le 15 décembre 2023 et n'ont pas été augmentés par rapport à l'année 2022/2023.

Les tarifs sont proposés en annexe de ce document.

Le 11 juin 2024, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 26 voix pour et 2 « ne prend pas part au vote ».

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	30
Nombre de voix pour	28
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	2
Ne participe pas au vote	0

**Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs des prestations facultatives proposées par l'EOST.

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 11 juillet 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT



## EXTRAIT PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE L'ÉOST DU 15 DECEMBRE 2023

### **Membres présents :**

#### Membre de droit :

GUILLOT Stéphane (INSU) Présent en visioconférence.

#### Membres élus :

BES DE BERC Maxime, BOZETTI Guilherme, BOY Jean-Paul, KREBS Clément, HOLLINGER Julie, KELLER Martin, MOULIN Maëlys, MAGGI Alexia, MULLER Christiane, PRACHT Sophie, QUARANTA Tania, SCHAFER Gerhard, SCHMITT Anne-Désirée, SCHUSTER Mathieu, TAJAHMADY Lachin.

#### Membres désignés :

BRULE Stéphane (MENARD), DARNET Mathieu (BRGM), LATOUILLE Julie (Schlumberger), MAZET-ROUX Gilles (CEA), PRIGENT Hervé (CGG), REBEL Estelle (TOTAL ENERGIES), SCHAAF Thomas (Storengy)

#### Invités permanents :

BELLAHCENE Abderrahman, DUC Pierre-Alain, GIRARD Jean-François, HERRMANN-BECK Florence.

#### Excusés :

VERGNE Jérôme, TERNOY Doris (Eurométropole), SAUSSE Judith (ENSG), TOUSSAINT Renaud

#### Procurations :

BALDEYROU Armelle : Procuration donnée à QUARANTA Gaétane, BOESCH Quentin Procuration : donnée à BOZETTI Guilherme, CHAMBODUT Aude : Procuration donnée à BOY Jean-Paul, DORFLIGER Nathalie (Danone) : Procuration donnée à REBEL Estelle, LESPARRE Nolwenn : Procuration donnée à BOZETTI Guilherme,

Tarifs soumis à l'approbation du Conseil de l'EOST du 15/12/2023  
VALIDATION DES TARIFS EOST SOUMIS A LA CFVU DU 1er Septembre 2023 au 31 décembre 2024

Libellé de la Prestation	Contexte	Tarif (PU)
Participation stage de terrain Facultatif	La journée par étudiant	10,00 €
Frais de dossiers Adhésion à la Banque Epreuves des concours	Candidat non Boursiers	30,00 €
Frais de dossiers Adhésion à la Banque Epreuves des concours	Candidat Boursiers	15,00 €
Participation des étudiants de l'EOST à la Formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) - Formation Facultative	Etudiants de l'EOST	30,00 €

### Vote du conseil

Nombre de votants :27

Oui 27 Abstention 0 Non 0

**Le Conseil approuve à l'unanimité l'ensemble des tarifs**

Fin de la séance à 12H30

Pour le Directeur

Abderrahman Bellahcene

Responsable administratif de l'EOST  
A. BELLAHCENE

